

Impacts de la création des CSSS sur les rapports de partenariat communautaire

Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

René Lachapelle, professionnel de recherche
Denis Bourque (UQO), Sébastien Savard (U.Ottawa)
Danielle Maltais et Marielle Tremblay (UQAC)

24 février 2011

Contenu

- 1) Présentation de la CRCOC et de la recherche
- 2) Les partenariats CSSS – organismes communautaires
- 3) Mise en perspectives et enjeux communautaires
- 4) Période d'échanges

I. PRÉSENTATION DE LA CRCOC ET DE LA RECHERCHE

L'équipe de recherche

- La Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire
- Des chercheurs de l'UQAC
- Une subvention du CRSH
- 49 entrevues (27 à Montréal, 22 au Saguenay)
- Le rapport a été publié en décembre 2010
<http://www4.uqo.ca/crcoc/Fichiers/cahier1004.pdf>

Le impacts de la création des CSSS

- La mission de développer et coordonner des RLS entraîne quels changements dans les rapports de partenariat entre le réseau public et les organismes communautaires et d'économie sociale?
- Le choix du programme PALV
- 4 CSSS dans deux régions administratives
 - 2 à Montréal regroupant plusieurs territoires de CLSC
 - 2 au Saguenay dont un constitué sur une base volontaire

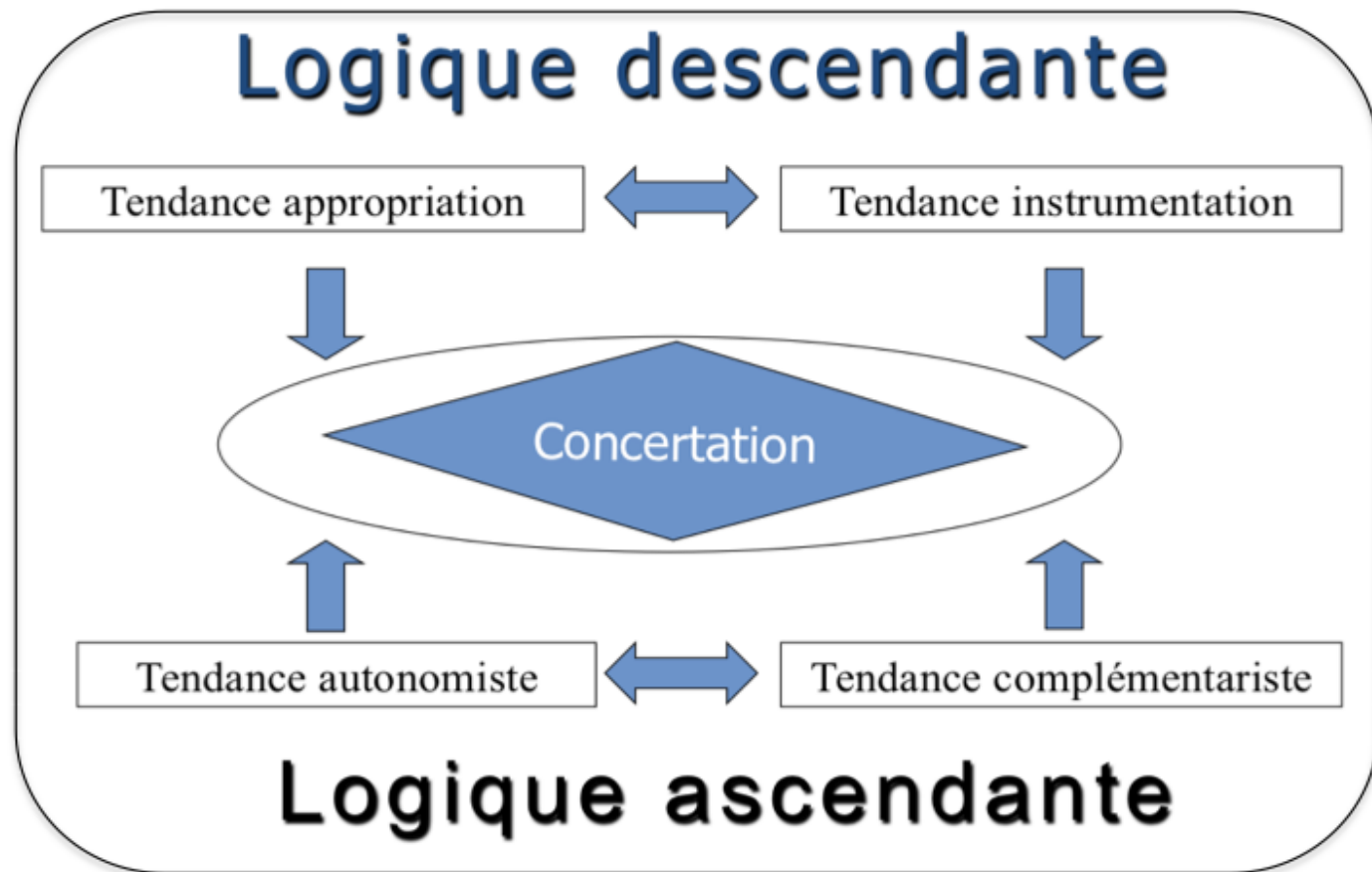
Deux modèles de relations

- La politique de reconnaissance et de soutien à l'ACA
 - Soutien prépondérant à la mission
 - PSOC 56 % du financement public et 64 % des organismes communautaires soutenus (2006-2007)
- Une version gestionnaire de la responsabilité populationnelle des CSSS
 - La hiérarchisation et la coordination des services
 - La contractualisation par ententes de services

La nouvelle conjoncture

- Les CLSC et les organismes communautaires entretenaient des rapports de coopération plutôt que contractuels
- Partenaire et bailleur de fonds: deux missions difficilement compatibles
- Acteur essentiel « à l'exercice de la citoyenneté et au développement social » et fournisseur de services: deux positions différentes de l'AC

Les logiques sous-jacentes aux rapports de partenariat



2. L'ÉTAT DES PARTENARIATS

CSSS – ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Au premier abord, un changement ?

- Dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets cliniques, la satisfaction des organismes communautaires est proportionnelle à leur participation
 - 2 CSSS ont associé les organismes d'ACA à l'élaboration
 - 2 CSSS les associent à la mise en œuvre
- En général les répondants des organismes communautaires disaient constater peu de changement dans les rapports bien établis avec le CLSC qui semblent idéalisés

L'alourdissement administratif

- Les cadres des CSSS donnent une image de gens qui en ont plein les bras avec la réorganisation
- Les rapports de proximité avec les organismes communautaires sont affectés
 - De nouveaux interlocuteurs provenant du milieu hospitalier, peu familiers avec l'ACA
 - Un fort taux de roulement des cadres
 - Un certain désengagement sectoriel

À Montréal:

complémentarité et harmonisation

- Un choc de cultures
 - La gestion de services à une clientèle en PALV
 - La relation à une population âgée

« Je travaille avec eux autres, mais pas pour eux autres. »
- Regroupement de territoires de CLSC
 - Faire disparaître les disparités dans les services
 - « Ce n'est pas parce que le territoire fusionnait au plan institutionnel qu'il va fusionner au plan communautaire. »

Au Saguenay: relations positives et enjeux d'autonomie

- Les partenaires communautaires rencontrés ont déjà des expériences d'ententes de services
- Ils considèrent avoir des relations très positives avec le CSSS
- Des cadres de CSSS s'inquiètent de la réaction à la reddition de comptes
- Ils sont aussi préoccupés que certains partenaires communautaires orientent leurs services en fonction du projet clinique plutôt que de leur mission de base

Les ententes de services

- Il y en avait peu au moment de notre enquête sauf dans un CSSS du Saguenay
- Le développement des RLS devrait donner de l'importance aux concertations avec les organismes communautaires
- La volonté exprimée de préserver l'autonomie des partenaires communautaires va-t-elle l'emporter sur la logique d'intégration des services?

3. MISE EN PERSPECTIVES ET ENJEUX COMMUNAUTAIRES

La nouvelle gestion publique

- La nouvelle gestion publique a favorisé une réforme rapide plutôt que la mobilisation des personnels
- Le caractère gestionnaire l'emporte sur la responsabilité populationnelle
- Le risque : orienter les partenariats sur la complémentarité des services plutôt que sur la complémentarité des approches

L'autonomie de l'action citoyenne en jeu?

- La réforme s'inscrit dans le recul de la capacité d'établir un rapport de force politique qui a marqué la dernière décennie
- La tradition d'autonomie des organismes communautaires leur permet de résister
 - Ne pas se laisser enfermer dans la logique gestionnaire : des enjeux politiques
 - Des alliances avec les CSSS...?

MERCI DE VOTRE ATTENTION